

Allocation canadienne pour enfants (ACE) – feuille de calcul pour les versements de juillet 2025 à juin 2026 (année de base 2024)

Vous pouvez également utiliser [le calculateur de prestations pour enfants et familles](#) de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Allocation canadienne pour enfants (ACE)

Pour chaque personne à charge admissible de moins de 6 ans (entrer 7 997 \$ X ___) \$ _____ (1)

Pour chaque personne à charge admissible âgée de 6 à 17 ans (entrer 6 748 \$ X ___) \$ _____ (2)

Sous-total (additionner les lignes 1 et 2) \$ _____ (3)

Réduction d'allocation

- Si votre revenu familial net rajusté (RFNR) est 37 487 \$ ou moins, ne pas compléter l'étape 1 ou 2. Entrer « 0 » à la ligne 12.
- Si votre RFNR est supérieur à 37 487 \$ jusqu'à 81 222 \$, compléter l'étape 1. Entrer « 0 » à la ligne 11 de l'étape 2.
- Si votre RFNR est supérieur à 81 222 \$, compléter l'étape 2.

Étape 1

Entrer votre RFNR \$ _____ (4)

Montant de base 37 487 \$ (5)

Ligne 4 moins la ligne 5 (entrer le moindre montant du résultat ou 43 735 \$, ou entrer zéro si le résultat est négatif) \$ _____ (6)

À la ligne 7, entrer le résultat selon le nombre d'enfant(s) : \$ _____ (7)

- 7% de la ligne 6 si vous avez un enfant
- 13,5% de la ligne 6 si vous avez deux enfants
- 19% de la ligne 6 si vous avez trois enfants
- 23% de la ligne 6 si vous avez quatre enfants ou plus

Étape 2

Entrer votre RFNR \$ _____ (8)

Montant de base 81 222 \$ (9)

Ligne 8 moins la ligne 9, si négatif, entrer zéro \$ _____ (10)

À la ligne 11, entrer le résultat selon le nombre d'enfant(s) : \$ _____ (11)

- 3 061 \$ + 3,2% de la ligne 10 si vous avez un enfant
- 5 904 \$ + 5,7% de la ligne 10 si vous avez deux enfants
- 8 310 \$ + 8% de la ligne 10 si vous avez trois enfants

- 10 059 \$ + 9,5% de la ligne 10 si vous avez quatre enfants ou plus

Montant total de réduction d'allocation (ligne 7 plus ligne 11) \$_____ (12)
ACE annuel (ligne 3 moins la ligne 12), si négatif, entrer zéro \$_____ (13)

Prestation pour enfants handicapés (PEH)

Si vous n'avez pas de personne à charge admissible avec un handicap, entrer « 0 » à la ligne 19.

Pour chaque personne à charge admissible avec un handicap (entrer 3 411 \$ X ___) \$_____ (14)
 Entrer votre RFNR \$_____ (15)
 Montant de base 81 222\$ (16)
 Ligne 15 moins la ligne 16, si négatif, entrer zéro \$_____ (17)
 À la ligne 18, entrer le résultat suivant : \$_____ (18)

- 3,2% de la ligne 17 si vous avez une personne à charge admissible avec un handicap
- 5,7% de la ligne 17 si vous avez deux personnes ou plus à charge admissibles avec un handicap

PEH annuel (ligne 14 moins ligne 18), Si négatif, entrer zéro \$_____ (19)
Montant annuel de l'allocation canadienne pour enfants (ligne 13 plus la ligne 19) \$_____ (20)
Montant mensuel de l'allocation canadienne pour enfants (ligne 20 divisé par 12) \$_____ (21)